

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### DEUX ANS PLUS TARD

À Saint-Brice ou ailleurs, nous espérons que votre été aura été agréable. Cette rentrée est pour nous l'occasion d'un premier bilan, deux ans après notre élection à la tête de la mairie de notre ville.

### Deux ans, déjà

Le début de ce mandat est marqué par la crise sanitaire et la lutte contre le Covid. Mais tel est le principe de l'action publique. Il faut l'accepter. Pour autant, nous avons organisé les priorités d'actions autour de trois axes :

– **La sécurité.** Les engagements ont été tenus. Doublement des effectifs de police, remplacement des caméras dégradées (le passage de 19 à 40 caméras est programmé), systèmes préventifs et contrôles sur nos routes, lancement de Voisins vigilants... pour ne citer que ces exemples. Si les chiffres témoignent d'une amélioration, nous poursuivons sans relâche.

– **Le cadre de vie.** L'embellissement a été accentué pour une ville toujours plus verte, des ronds-points aux carrefours de la commune. Ce travail a été couronné par l'obtention d'une 2<sup>e</sup> fleur au concours Villes et villages fleuris. Plusieurs pans de voirie ont été rénovés ; il reste un lourd travail à mener sur la qualité et la propreté de nos rues. Des travaux urgents sont à faire sur nos bâtiments, dont les écoles.

– **Le vivre-ensemble.** Nous avons joué la carte du dynamisme avec des événements pensés pour tous. Vous êtes plusieurs milliers à avoir participé à Saint-Brice en Fête, au marché de Noël ou à la Fête de la Musique. Nous avons fait confiance à nos jeunes en leur confiant le Diagnostic Jeunesse, via des services civiques. Et les ateliers mis en place, notamment pour nos seniors, connaissent un réel succès.

### Deux ans, seulement

Le travail commencé depuis 2020 se poursuit et des chantiers plus structurants sont lancés. Nous travaillons à bon rythme sur l'installation d'une maison médicale avec les professionnels de santé. Nous préparons la création d'un Tiers lieu avec ludo-médiathèque, tandis qu'une micro-folie « La Villette » s'installera en 2023. Nous avons lancé une étude avec l'objectif d'identifier les opportunités de redynamisation du centre-ville. Ce travail se fait avec, en fil rouge, la préservation de l'identité saint-bricienne. Une question sur laquelle nous vous solliciterons car cette identité, c'est vous qui la portez.

**Nicolas Leleux**  
et les élus de la majorité,  
Ensemble pour Saint-Brice

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Les vacances d'été, méritées par tous et caniculaires sont déjà terminées.

Nous espérons qu'elles ont été excellentes pour chacun d'entre vous, même pour ceux qui n'ont pas eu la chance de partir. Ces derniers auront pu profiter des animations mises en place par la ville...

Le temps de la rentrée est arrivé et nous la souhaitons bonne à tous, parents, enfants et personnel de la commune. Les enfants vont normalement faire leur rentrée scolaire dans des locaux pour certains rénovés, comme annoncé dans le rapport d'orientation budgétaire en avril dernier.

Qui dit rentrée scolaire, dit rentrée des associations. Nous leur souhaitons aussi une belle année, pleine de projets et de courage et leur renouvelons nos remerciements pour tout ce qu'elles proposent sur notre commune.

Fin juillet, la commune a communiqué sur l'acquisition de vélos électriques par la police municipale. Les agents vont ainsi pouvoir améliorer la proximité avec les habitants en réalisant des rondes dans des endroits non accessibles en voiture. Nous sommes ravis que la majorité ait repris cette idée de notre programme afin d'améliorer la qualité du service rendu par la police et, de fait, la sécurité de notre ville. Dans cette optique, n'aurait-il pas été plus judicieux d'investir dans plus de matériel et de caméras que de prévoir un déménagement coûteux vers d'autres locaux ?

Le campement illégal installé aux abords de la départementale 301 a été démantelé en juillet dernier. En amont, les services de la préfecture du Val-d'Oise et de la Croix-Rouge ont procédé à une enquête sociale afin de proposer des solutions pérennes aux quelque 700 personnes occupant les lieux. Hélas, nombre de ces personnes n'ont pas saisi ces solutions et se sont installées sur une autre ville. Il est temps à présent de sécuriser et d'aménager la zone évacuée. Cela va prendre du temps et nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles installations illicites.

Nous rappelons que notre groupe est à disposition de tous les Saint-Briciens, et que chacun d'entre vous peut nous contacter pour évoquer certains sujets de la vie de notre commune.

Belle rentrée et continuez de prendre soin de vous.

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

### PAR-DELÀ L'ABSTENTION, L'EXPRESSION D'UN VOTE POPULAIRE INQUIÉTANT

Le 19 juin, avec une abstention **historiquement élevée** (53,8 % au national) lors du 2<sup>e</sup> tour des élections législatives (61,66 % à Saint-Brice), les électeurs ont refusé de donner une majorité au Président de la République fraîchement élu en paralysant quelque peu l'assemblée nationale.

Ainsi, notre système démocratique issu de la constitution du 4/10/1958 aurait-il trouvé ses limites ? Car enfin, point de majorité absolue, un groupe parlementaire soutient le chef de l'État coincé entre une NUPES et un RN pléthoriques.

Un Président qui, appelant à un contrat de coalition gouvernementale reposant sur le multipartisme, n'a pas daigné retenir les leçons de ce scrutin envoyé par les électeurs ; un Président qui, appelant à un « dépassement politique », a lancé un ultimatum en renvoyant la responsabilité aux autres formations politiques que la sienne plutôt que d'accepter un contrat de gouvernance de l'assemblée nationale pour « légiférer différemment ».

Dès lors, il semble qu'une dissolution à moyen terme et un retour aux urnes soient une option pour sortir de cette crise politique laissant planer le risque de blocages du pouvoir législatif.

Mais aussi une situation locale particulière à Saint-Brice pour la majorité élue en juin 2020 où certaines dissensions ont fait jour avec des défections depuis le début de ce mandat et **« en même temps »** des élus ayant **ouvertement** appelé à voter lors des élections législatives pour Romain ESKENAZI. Des élus de la majorité qui ont bravé le soutien au député sortant Dominique Da Silva devancé au 1<sup>er</sup> tour de 1 172 voix et **réélu in extremis** par 204 voix le 19 juin.

**Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)**